

Fiche de poste Conseiller Numérique

Communauté de communes Lac d'Aiguebelette (73)

Synthèse de l'offre

Employeur : Communauté de communes Lac d'Aiguebelette - Nances

Département de travail 73

Poste à pourvoir le : **15/10/24**

Date limite de candidature : 15/09/24

Type d'emploi : Emploi non permanent / **Contrat de projet**

Type de contrat : contractuel

Durée de la mission : **3 ans** (Oct 2024 à Oct 2027)

Grade(s) recherché(s) : **Catégorie B**, Filière animation

Le numérique transforme notre société. C'est une source d'opportunités pour apprendre, communiquer et accéder à nos droits. Nous devons accompagner les 13 millions de Français qui subissent cette transition pour qu'ils s'en saisissent. Sur une durée de 3 ans, l'État finance la formation et le déploiement de 4 000 conseillers numériques.

Dans le cadre du dispositif Conseiller Numérique, vous serez chargé de sensibiliser les usagers aux enjeux du numérique et favoriser des usages citoyens et critiques, les soutenir dans leurs usages quotidiens du numériques, les accompagner dans la réalisation de démarche administrative en ligne.

Contexte du poste

Ce poste s'inscrit dans le cadre d'une mutualisation entre 2 communautés de communes.

Soucieuses de soutenir la population et particulièrement les publics les plus éloignés du numérique afin qu'ils soient plus autonomes, les Communautés de communes du Lac d'Aiguebelette (CCLA) et de Yenne (CCY) souhaitent développer des actions d'accompagnement et d'inclusion numérique sur leur territoire. Offrir un accompagnement adapté aux besoins de chacun, aller vers les publics qui rencontrent des difficultés dans l'utilisation des outils numériques, sensibiliser aux bonnes pratiques, renforcer l'accès aux services, proposer une interface et un contact humain pour prévenir le non recours aux droits, transmettre et expérimenter des pratiques culturelles numériques, accompagner un usage responsable des écrans, autant d'objectifs qui permettront d'assurer l'égalité d'accès au numérique pour les habitants.

Missions et tâches :

Le Conseiller Numérique a pour missions de :

- Sensibiliser aux enjeux du numérique et favoriser des usages citoyens et critiques (lutte contre les fausses informations en s'informant et en apprenant à vérifier les sources, protection des données personnelles, maîtrise des réseaux sociaux, usages numériques des enfants / adolescents, mécanismes excessifs ou addictifs liés au numérique, etc.) ;
- Soutenir les Français.es dans leurs usages quotidiens du numérique : découvrir et utiliser les outils de messagerie électronique, installer et utiliser les logiciels de communication sur les outils numériques, acheter en ligne, travailler à distance, consulter un médecin, etc. ;
- Accompagner dans la réalisation de démarche administrative en ligne (trouver un emploi ou une formation, suivre la scolarité de son enfant, accéder aux services en ligne communaux de l'enfance, etc.) ;

Dans le cadre de l'exercice de ses missions, le Conseiller Numérique pourra être amené à :

- Accueillir les usagers, analyser leur demande, les informer et répondre à leurs besoins ;
- Présenter aux usagers les services et dispositifs disponibles ;
- Accompagner les usagers individuellement dans l'appropriation des outils numériques pour faciliter l'accès aux services en ligne (mobilité, scolarité, transports, santé...)
- Créer et animer des ateliers numériques individuels ou collectifs thématiques pour différents publics
- Proposer des initiations au numérique dans différents lieux (mairies, bibliothèques, France Services, centre social, ADMR...) ou sur des événements ;
- Créer un réseau partenarial et impulser des projets avec les acteurs locaux
- Orienter et Rediriger les usagers vers d'autres structures
- Promouvoir les dispositifs nationaux d'inclusion numérique (le Pass numérique, Aidants Connect, Solidarité Numérique...)
- Fournir les éléments de suivi sur son activité ;

Le Conseiller Numérique sera formé aux compétences techniques et sociales qui seront utiles à son activité, lors d'une formation de 105 heures au minimum.

Service D'affectation et interlocuteur

Service : social

Supérieur hiérarchique N+1 : chargée de mission cohésion sociale

Relations fonctionnelles : Responsable France Service CC Yenne, vice-présidente au social / intervenants / partenaires / prestataires / élus

Lieu d'exercice des missions (et déplacements)

2 lieux de travail : CCLA et CCY

Lundi, Mardi et mercredi matin à la Communauté de communes de Yenne (17.5 h)

Mercredi après-midi, jeudi et vendredi à la Communauté de Communes du Lac d'Aiguebelette (17.5h)

Spécificités et/ou contraintes du poste

Travail ponctuel les samedis et soirées

Profils demandés :

Le Conseiller Numérique sera avant tout sélectionné sur sa motivation. Jeunes entrants sur le marché du travail, ancien services civiques, médiateurs, professionnels de l'inclusion ou salariés en reconversion peuvent tous postuler.

Savoirs être

- Capacités d'autonomie, être force de proposition,
- Motivation, capacités à communiquer,
- Qualités relationnelles et d'adaptation à des publics divers,
- Être à l'écoute et disponible,
- Discrétion professionnelle.

Savoirs faire

- Faire preuve de patience, de pédagogie et de clarté,
- Capacité à concevoir des contenus et des supports pédagogiques,
- Sens de l'organisation, du travail en équipe et en transversalité,
- Facilité à travailler en équipe et en réseau.

Savoirs

- Une connaissance des usages du numérique est appréciée.
- Une expérience ou un diplôme dans le secteur de la médiation numérique est un plus.

Permis B

Le Conseiller Numérique doit être titulaire du permis B.
Véhicule personnel

Temps de travail :

Complet, 35h00 hebdomadaire

Rémunération :

1650 euros net / mois

Période d'essai : 3 mois, renouvelable 3 mois

Pour candidater :

Merci d'envoyer un CV à jour + une lettre de motivation par mail : s.waldvogel@ccla.fr

Renseignements sur le poste au 06 58 59 08 56

Organigramme :

